La formation s'adresse aux professionnels désireux d'acquérir des connaissances spécifiques dans le domaine de l'accompagnement des personnes déficientes visuelles.

- Secteur de la santé: orthoptiste, opticien, ergothérapeute, psychologue, psychomotricien, orthophoniste, kinésithérapeute, infirmier, aide-soignant, assistant social, orthopédagogue...
- Secteur de l'éducation : enseignants, éducateurs...
- Membres de la "société civile": agent d'accueil, médiateur culturel, architecte-urbaniste, policier...
- Personnes déjà actives auprès de personnes aveugles ou malvoyantes: éducateur de chien guide, transcripteur en braille/adaptateur de supports, accompagnateur scolaire, instructeur de mobilité... qui souhaitent bénéficier d'un socle de connaissances théoriques en complément de leur expérience pratique.

EN PRATIQUE

Droits d'inscription: 200€ ttc
Conditions d'admission: Être détenteur, a minima,
d'un Bachelier. Le jury peut cependant accorder des
dérogations motivées à cette règle sur base d'une

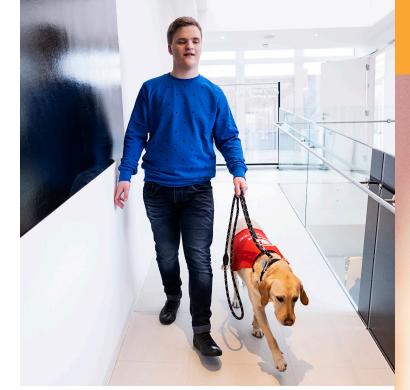
dérogations motivées à cette règle sur base d'une analyse par la valorisation de l'expérience (VAE).

RESPONSABLE ACADÉMIQUE:

- Romina Rinaldi, cheffe du Service d'Orthopédagogie Clinique
- Sarah Dupont, responsable logistique Contact : Sarah.dupont@umons.ac.be

INTERVENANTS

Les enseignements de ce Certificat d'Université sont assurés par des ophtalmologues, orthoptistes, psychologues, professeurs d'université, ergothérapeutes, instructeurs en locomotion, psychomotriciens, responsable d'entreprise adapté etc. Leur point commun ? Ils bénéficient tous d'une grande expérience dans le domaine de la basse vision grâce à leur pratique professionnelle.



COMMENT S'INSCRIRE?

Le candidat doit introduire un court dossier d'admission. Celui-ci doit être envoyé au Service Formation Continue:

- ▶ Par e-mail: formation.continue@umons.ac.be
- par voie postale: Service Formation Continue, Avenue Frère Orban 9, 7000 Mons

LE DOSSIER D'ADMISSION COMPREND:

le formulaire d'admission, une copie du document d'identité, une lettre de motivation, une copie de(s) diplôme(s), les attestations relatives aux formations complémentaires suivies.







Voir informations détaillées sur le site de l'UMONS











Le Certificat d'Université en basse vision, organisé conjointement par l'UMONS et l'asbl Les Amis des Aveugles et Malvoyants, propose des modules riches et variés, adaptés à la multidisciplinarité des professionnels œuvrant dans le domaine de la déficience visuelle ou désireux de s'y investir.

Ils sont composés d'informations probantes, théoriques et pratiques, permettant aux participants de mieux comprendre la basse vision pour mieux accompagner les personnes mal ou non-voyantes.

PLANIFICATION

La formation

- ▶ Séance d'accueil le jeudi 2 octobre 2025 de 18h à 19h30
- Début des cours le mardi 07 octobre 2025

Cours une semaine sur deux les mardis et jeudis de 18h à 21h et approximativement un samedi par mois de 9h à 12h (en dehors des congés scolaires et fériés)

Le Programme

- ▶ 156h de cours
- ► 24h de stage
- Participation obligatoire au Symposium le samedi 18 octobre de 8h30 à 13h30
- Une évaluation intégrée en première et/ou seconde session

L'organisation

Par défaut, les cours se donnent en modalité hybride (présentiel dans les locaux de l'UMONS et via Teams). Toutefois, pour des raisons pédagogiques ou d'organisation, certains cours peuvent être organisés uniquement en présentiel ou uniquement à distance.

Cette certification universitaire est rendue possible grâce au soutien de l'asbl Les Amis des Aveugles et Malvoyants.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Certificat d'Université en basse vision a pour objectifs de fournir aux différents (futurs) professionnels:

- un socle de connaissances théoriques et pratiques uniformisées et partagées;
- l'opportunité de développer des savoirs, savoir-faire et savoir-être leur permettant d'affiner leurs pratiques d'accompagnement des personnes présentant une déficience visuelle.

PROGRAMME DE LA FORMATION

CONTENU	н	Crédit
UE. Anatomie, physiologie et pathologies du système visue		3
AA1. Anatomie et physiologie du SV	9	
AA2. Pathologies du SV	6	
AA3. Anatomie et physiologie du système nerveux visuel et ses troubles	3	
UE. Conséquences et compensations sur la vision		1
AA1. Conséquences fonctionnelles visuelles et compensation du handicap visuel en orthoptie	6	
AA2. Basse vision : outils optiques et électroniques	3	
UE . Conséquences et compensations psychomotrices de la déficience visuelle		1
AA1. Impact de la déficience visuelle au niveau psychomoteur et des modalités sensorielles compensatoires	3	
AA2. Modalités de suppléance du handicap par la psychomotricité et les sens compensatoires	3	
UE . Conséquences et compensations psychologiques de la déficience visuelle		2
AA1. Répercussions psychoaffectives, psychosociales et cognitives de la déficience visuelle	6	
AA2. Accompagnement psychologique et compensations cognitives de la déficience visuelle	3	

AA. Soutien aux activités de la vie quotidienne chez l'enfant et l'adulte AA. Mobilité et technique de guide	9	
1 0		
	3	
AA. Le chien guide pour les enfants et adultes	3	
AA. Nouvelles technologies et apport des outils connectés	3	
UE. Cadre légal relatif à la déficience visuelle		
AA. Normes et législations	6	
AA. Paysage institutionnel et réseaux d'aide	3	
UE. Inclusion des personnes avec déficience visuelle		
AA1. Accessibilité des contenus	3	
AA2. Accessibilité des infrastructures	3	
AA3. Accessibilité numérique	3	
AA3. Inclusion scolaire	3	
AA4. Inclusion professionnelle	3	
AA5. Inclusion sociétale (communauté, culture, loisirs, sport,)	6	
AA6. L'inclusion dans une perspective holistique	3	
UE. Complément de formation pratique		
AA1. Stage : 4 journées d'accompagnement de professionnels actifs auprès de personnes aveugles ou malvoyantes	28	
AA. Symposium "Amis des Aveugles et des Malvoyants"	5	
UE . Evaluation intégrée		5
AA1. Evaluation intégrée	30	